

LA DATE DE LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT

M. Brian Tobin (Humber-Port au Port-Sainte-Barbe): Monsieur le Président, je ne faisais que rapporter les propos du député de Saint-Jean-Est. Le ministre est-il d'accord avec les observations attribuées la semaine dernière à ce député qui aurait déclaré au maire de Bishop's Falls que d'ici deux semaines, on annoncerait une décision finale concernant l'avenir des chemins de fer de Terre-Neuve? Le ministre peut-il nous dire si, effectivement, dans les deux semaines à venir les habitants de ma province connaîtront les intentions du gouvernement au sujet de leurs chemins de fer et des milliers de cheminots qui y travaillent?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, mon collègue a laissé entendre, si je ne m'abuse qu'une décision sera éventuellement prise dans quelques semaines, et non pas dans deux semaines. C'est pourtant ce que soutient le député. Je puis assurer à la Chambre, et en fait au député, que si l'on prend une décision à ce sujet, il en sera très certainement avisé à temps et j'espère qu'il y répondra de la même façon.

* * *

LES PÊCHES

L'OCTROI DE PERMIS DE PÊCHE À LA PALOURDE

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre concernant l'affaire des palourdes en Nouvelle-Écosse. Était-il au courant que le ministre du Revenu national avait insisté auprès du ministre des Pêches et des Océans, au nom de la Mother Snow's Fine Foods et Dennis Snow, pour leur faire obtenir des permis de pêche même si Dennis Snow doit des milliers de dollars au fisc dans le cadre de décisions en souffrance du ministère du Revenu national? Le premier ministre tolère-t-il de telles démarches de la part du ministre du Revenu national ou lui demandera-t-il sa démission parce qu'il s'est mis dans un conflit d'intérêts aussi flagrant?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, de telles allégations frisent la calomnie. En vérité, le directeur régional de Halifax a invité les intéressés à demander des permis de quatre mois pour pratiquer la pêche à la palourde, à titre expérimental. Quatre demandes ont été reçues pour six permis dont deux ont été émis par le directeur régional selon des modalités tout à fait en règle.

LA DEMANDE DE SUBVENTION PRÉSENTÉE AU MEER—ON DEMANDE UNE ENQUÊTE

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Monsieur le Président, le premier ministre ne pourrait-il pas examiner attentivement la demande de subvention de \$900,000 présentée au MEER pour financer un projet provisoire lié à l'obtention douteuse de permis de pêche à la palourde? Ne pourrait-il pas enquêter sur cette subvention, voire l'annuler en partant du principe que les intéressés n'ont pas droit au permis de pêche à la palourde?

Questions orales

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, à titre de ministre suppléant des Pêches et des Océans, je tiendrai compte des remarques presque méprisantes du député. J'ignore tout de l'objet de ses allégations, mais si elles sont le moins fondées, nous prendrons des mesures en conséquence. Si j'étais lui, je ne présumerais toutefois pas trop du résultat de nos démarches compte tenu du genre d'allégations qu'il a faites naguère.

* * *

[Français]

LA FONCTION PUBLIQUE

LES AUGMENTATIONS DE TRAITEMENT—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. On sait que les négociations salariales dans la Fonction publique traînent en longueur. On a appris en fin de semaine que certains cadres supérieurs des sociétés de la Couronne ainsi que certains grands commis de l'État ont obtenu du gouvernement des augmentations de traitement de l'ordre de 3, 5 à 8 p. 100 et même, dans certains cas, de 40 p. 100.

Comment le premier ministre peut-il trouver \$475,000 pour payer le président d'une société de la Couronne quand le gouvernement a lui-même, au cours des 16 derniers mois, mis à pied 3,000 fonctionnaires, qu'il a en fait une politique de privatisation qui enlève des «jobs» aux petits, qu'il a en fait un régime de gestion des ressources humaines qui est terrible, comment peut-il justifier de trouver cet argent pour les gros et donner si peu aux petits?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, j'aimerais répondre à certaines des prémisses de la question de mon honorable collègue. Il est entendu que pour les cadres supérieurs de la Fonction publique on a annoncé dernièrement une hausse de traitement de 2,3 p. 100, qui se compare à la moyenne des hausses de 3,5 à 1 p. 100 qui ont été négociées par contrat avec nos employés. Alors, je pense que sur ce plan il y a une équité bien évidente qui s'est établie, et les prémisses de la question sont absolument fausses.

[Traduction]

ON DEMANDE LE DÉPÔT DES ÉTUDES COÛTS-AVANTAGES DE LA PRIVATISATION

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président, le gouvernement n'a donné que de très maigres informations dans les réponses aux questions relatives aux négociations salariales des fonctionnaires, et je présume qu'il a fait des études financières sur les avantages de la privatisation notamment; aussi, le ministre peut-il déposer à la Chambre les rapports qu'il possède sur ces études? A-t-il des études relatives aux répercussions sociales des politiques du gouvernement sur les fonctionnaires qui perdent leur emploi?